

Le 17 septembre pour Défendre l'emploi, le pouvoir d'achat et préparer l'avenir

Préparer le futur ? C'est maintenant !

A qui va profiter cette période inédite ? Les patrons et actionnaires OU les salariés, retraités, privés d'emploi ?

- Le patronat a un atout de taille : un gouvernement à son service !
- Les salariés ont en un aussi : leur nombre et le fait qu'ils ont pris conscience de leur indispensable utilité dans des moments aussi critiques.

Un Patronat à l'offensive !

Dès les premiers jours de la pandémie, le gouvernement publiait une série d'ordonnances qui remettaient en cause, sur bien des points, le Code du travail. Celles-ci modifient nos droits jusqu'au 31 décembre prochain, en tout cas pour l'instant ! Des sommes très conséquentes (*argent du contribuable*) sont débloquées pour soutenir, particulièrement, les grandes entreprises telles que Air France ou Renault. Et ce, sans aucune mise en place de contrôle sur leur utilisation.

Dans la métallurgie, l'UIMM a été le fer de lance du Patronat français et le porte plume du gouvernement.

Tous les décrets sortis dans le cadre de l'Etat d'urgence, concernant principalement le temps de travail (*semaine à 60 heures, travail du dimanche, diminution des plages de repos, etc.*) ne sont en réalité, que de vieilles revendications patronales mises sur la table lors des négociations actuellement en cours du dispositif conventionnel.

Plusieurs décrets concernent l'indemnisation de l'activité partielle classique, ainsi que l'ARME (Activité Réduite pour le Maintien dans l'Emploi) ou APLD (Activité Partielle de Longue Durée) portés, là aussi, par les patrons pour financer (*avec les deniers du contribuable*) la sous-activité consécutive à la pandémie.

Le premier accord dans la métallurgie a été signé cet été (*et c'est dans notre branche*) entre l'UIMM et la CFDT, CGC et FO. Il ouvre la porte en grand aux entreprises sans aucune garantie d'emploi. C'est concrètement sur les lieux de travail qu'il va falloir maintenant imposer les sécurités nécessaires, que ce soit en matière d'emploi, de pouvoir d'achat ou encore de cotisations sociales.

Des salariés conscients et responsables

Les mois que nous venons de passer ont chamboulé nos quotidiens et vont, sans doute façonner les années à venir. Alors mieux vaut que ce soit les travailleurs qui imposent leurs points de vue !

Nombreuses sont les expériences sur lesquelles il faut s'appuyer pour redéfinir nos revendications et construire le rapport de forces pour les imposer. Celui-ci passera également par le renforcement de la CGT. Dans le contexte si particulier que nous vivons, **se syndiquer est un acte de résistance et le prélude à la construction du rapport de forces nécessaire !**

Quelques pistes pour cela !

Des secteurs entiers et des milliers d'emplois sont menacés :

- En premier lieu, **l'aéronautique** qui de toute évidence, mettra plusieurs années pour retrouver le niveau d'activité qui était le sien fin 2019 ;
- **L'automobile, la sidérurgie, etc. ;**
- **La sous-traitance** des groupes qui se retrouve en fragilité extrême.

Cette situation critique est vécue par des centaines milliers de travailleurs de la Métallurgie qui exigent, en tout premier lieu, un moratoire sur les plans de licenciements. S'impose ensuite le temps et l'organisation du travail. A l'aune des expériences vécues par les salariés ces derniers mois nous devons nous permettre d'imposer des progrès sociaux, tels que :

- La réduction du temps de travail à 32 Heures. En Allemagne, le syndicat IG Metall revendique la semaine à 4 jours pour sauver les emplois en danger.
- De nouvelles organisations du travail qui viennent remettre en cause le *Lean*, source de bien de gachis et de souffrance ;
- La mise en place du télétravail via la négociation d'accords, le permettant à toutes celles et ceux qui ont un métier compatible,
- Le salaire et les qualifications : une plus forte reconnaissance et en particulier, des bas salaires. Nombreux sont les postes indispensables dans la chaîne de valeurs, qui sont aujourd'hui très peu qualifiés ;

- Le besoin de ré-internaliser bon nombre d'activités essaimées au fil des années ;
- Repenser la chaîne de sous-traitance en la réorganisant de façon à prendre en compte la nécessité de retrouver une indépendance nationale et européenne, en matière de technologie et de production ;
- La protection de l'environnement par notamment la réduction du transport des pièces ;
- L'anticipation, sans licenciement et par la formation pour aller vers des productions répondant à la problématique environnementale.
- Recréer de la croissance et relancer l'économie par le maintien et l'augmentation du pouvoir d'achat.

POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS NE POUVONS PAS LAISSER LE GOUVERNEMENT AVEC LE PATRONAT DÉCIDER SEULS DE NOTRE AVENIR.

LES SALARIÉS ONT PLUS QUE JAMAIS LEUR MOT À DIRE !

CETTE PÉRIODE A ÉCLAIRÉ LE MONDE DU TRAVAIL SUR LA FORCE QU'IL REPRÉSENTE.

À NOUS, DE LE DÉMONTRE, DÈS LE 17 SEPTEMBRE,

BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Nom Prénom

Adresse

Tél. Entreprise email

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | Fax : 01.55.82.86.53, mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr